

4- La Vie des Associations



Le Petit Chaperon rouge

La kermesse de l'école le 29 juin 2019

RPI Miannay-Lambercourt-Cahon-Gouy

Samedi matin 29 juin, les écoliers du Regroupement Pédagogique de Miannay-Lambercourt et Cahon-Gouy ont présenté leur spectacle de fin d'année à la salle des fêtes de Cahon. Les contes et les récits imaginaires constituaient le thème de cette année. Les contes mettent en scène des enfants, des jeunes gens ou des animaux auxquels l'enfant peut facilement s'identifier. Il lui faut traverser des épreuves avant de devenir adulte. Selon Bruno Bettelheim, le conte aide l'enfant à assumer les épreuves et permet ainsi à sa personnalité de se construire.

Toute l'année scolaire les enfants ont travaillé les contes avec leurs professeurs et ils ont présenté un spectacle de grande qualité. Les spectateurs ont pu retrouver les grands classiques comme *Le Petit chaperon rouge*, *les Trois petits cochons*, *Boucle d'Or* ou encore le terrifiant personnage de *la Barbe bleue*. Il y avait aussi des créations originales.

Une nouvelle fois les enseignants et les enfants ont travaillé en collaboration avec Patricia qui intervient dans les écoles pour sensibiliser les enfants à la musique. L'association des parents d'élèves « Les Enfants de la Trie » a, quant à elle, réalisé un grand travail autour des costumes, des accessoires, des décors et du maquillage.





Les Trois petits cochons



A l'issue du spectacle, une restauration était proposée par les membres de l'association des parents d'élèves. Tous, petits et grands, ont alors pu se rafraîchir avec une boisson sous les arbres jouxtant la Trie, les températures étant particulièrement élevées ce samedi 29 juin.

S.Leriché



de très nombreux spectateurs

Brocante pluvieuse ce dimanche 28 avril 2019

Pas de chance avec la météo cette année. Beaucoup d'exposants ne sont pas venus à cause d'une pluie incessante de 6h à 11h... Heureusement pour le comité des fêtes, les habitants et autres badauds sont venus se restaurer le midi à la salle des fêtes permettant ainsi de se retrouver et de passer un bon moment au chaud et à l'abri!



S.Leriche

BOURSE AUX VETEMENTS à Miannay le dimanche 24 mars 2019

Le comité des fêtes de Miannay-Lambercourt a organisé une bourse aux vêtements **le dimanche 24 mars de 10h à 17h à la salle des fêtes de Miannay.** Collection printemps, été, automne, hiver. 33 exposants étaient présents. Une belle réussite.

Restauration et buvette sur place. Merci aux membres actifs du comité et bravo à Madame Amandine Sueur pour l'organisation de l'événement.



Association FITNESS MML du changement à la rentrée...

Après des années de service au sein de l'association, Madame Michèle Forestier (gym douce) et Madame Maryse Fournier (gym et fitness) quittent « FITNESS MML ». C'est avec beaucoup d'émotion que les membres du Bureau ont salué l'assiduité, la bonne humeur, le dynamisme et le professionnalisme des deux professeurs. Le repas de la gym qui s'est tenu le vendredi 21 juin à la salle des fêtes de Miannay a été l'occasion de les remercier et de leur dire au revoir. Nous leur souhaitons une belle continuation.



de gauche à droite : Madame Maryse Fournier (gym et fitness), Madame Véronique Fourdrinier (Présidente de l'association FITNESS MML) et Madame Michèle Forestier (gym douce)

Beaucoup de changements par conséquent à la rentrée de septembre 2019 puisque les cours s'organiseront de la façon suivante :

-gym douce, le jeudi de 10h30 à 11h30 à Miannay avec Madame Charlotte Duval

-gym et fitness, le jeudi de 18h30 à 20h00 en alternance à la salle des fêtes de Miannay et à la salle des fêtes de Moyenneville avec Madame Emilie Bon

Les membres du Bureau souhaitent la bienvenue à Charlotte et remercient Emilie pour sa proposition de remplacement.

A l'année prochaine pour une nouvelle formule !

Sportivement,

Le Bureau



Souvenir du repas de la gym le vendredi 21 juin 2019



FITNESS MML

Moyenneville-Miannay-Lambercourt

REPRISE DES COURS !!!

le jeudi 12 septembre 2019

GYM DOUCE le matin et/ou

GYM et FITNESS en fin de journée

*tous les jeudis de 10h30 à 11h30 : gym douce (à Miannay)

*tous les jeudis de 18h30 à 20h00 : gym et fitness (en alternance à la salle polyvalente de Moyenneville et à la salle polyvalente de Miannay)

1^{er} cours de gym douce : le jeudi 12 septembre de 10h30 à 11h30 à Miannay

1^{er} cours de Gym et Fitness : le jeudi 12 septembre de 18h30 à 20h00 à Moyenneville

Nouveauté ! pour le cours du jeudi soir, 2 séances en 1 ! 1 séance de 45 minutes de fitness (pounds-haltères-bâtons-poids lestés-élastiques ou corde à sauter...) puis 1 séance de 45 minutes de sports rythmiques (zumba-step-cardio)

Possibilité de faire 1 seule séance ou de cumuler les 2 (2 essais gratuits)

Le calendrier des cours sera remis à l'inscription.

Certificat médical obligatoire

Cotisation adulte : 65 euros

Cotisation enfant (11 à 15 ans) : 40 euros (copie carte d'identité demandée pour une première inscription)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Véronique : 06.12.30.94.70 MIANNAY

et Sylvie : 06.11.38.00.37 MOYENNEVILLE

Venez nous rejoindre !

CALENDRIER FITNESS M.M.L. 2019-20

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 D	1 M	1 V	1 D	1 M	1 S	1 D	1 M	1 V	1 L
2 L	2 M	2 S	2 L	2 J	2 D	2 L	2 J	2 S	2 M
3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 V	3 D	3 M
4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J
5 J	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 J	5 D	5 M	5 V
6 V	6 D	6 M	6 V	6 L	6 J	6 V	6 L	6 M	6 S
7 S	7 L	7 J	7 S	7 M	7 V	7 S	7 M	7 J	7 D
8 D	8 M	8 V	8 D	8 M	8 S	8 D	8 M	8 V	8 L
9 L	9 M	9 S	9 L	9 J	9 D	9 L	9 J	9 S	9 M
10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 V	10 D	10 M
11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J
12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V
13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	13 J	13 V	13 L	13 M	13 S
14 S	14 L	14 J	14 S	14 M	14 V	14 S	14 M	14 J	14 D
15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 S	15 D	15 M	15 V	15 L
16 L	16 M	16 S	16 L	16 J	16 D	16 L	16 J	16 S	16 M
17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 V	17 D	17 M
18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J
19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V
20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	20 J	20 V	20 L	20 M	20 S
21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 S	21 M	21 J	21 D
22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S	22 D	22 M	22 V	22 L
23 L	23 M	23 S	23 L	23 J	23 D	23 L	23 J	23 S	23 M
24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 V	24 D	24 M
25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J
26 J	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V
27 V	27 D	27 M	27 V	27 L	27 J	27 V	27 L	27 M	27 S
28 S	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V	28 S	28 M	28 J	28 D
29 D	29 M	29 V	29 D	29 M	29 S	29 D	29 M	29 V	29 L
30 L	30 M	30 S	30 L	30 J		30 L	30 J	30 S	30 M
	31 J		31 M	31 V		31 M		31 D	

18h30 AG
19h30 REPAS

MIANNAY MOYENNEVILLE 18h30 à 19h15 Fitness et 19h15 à 20h Gym rythmique

LES AINES DE MIANNAY-LAMBERCOURT

Voyage à Dunkerque du vendredi 24 Juin 2019 (45 participants)

Visite guidée de la ville sur les traces de Jean Bart suivie de la station balnéaire de Rosendael et Malo-les-Bains où nous avons déjeuné face à la plage.



Repas copieux et ambiance joyeuse.

Retour centre ville sur les quais pour prendre le bateau afin de découvrir les installations du 3ème port de France.



Pour terminer, visite du Musée Maritime Portuaire retraçant la vie des corsaires du Roi et l'histoire des chantiers navals.

Fin de journée agréable et ensoleillée puis retour sur Miannay.

La commune de Miannay/Lambercourt et l'Association Vivre à
Miannay/Lambercourt », à l'intention du jury des Villes et villages fleuris

Mesdames et Messieurs,

Notre commune est heureuse de participer au concours des villes et villages fleuris, et d'être labellisée 2 fleurs.

Depuis de nombreuses années, chaque équipe municipale, avec l'aide de ses agents, de « l'Association Vivre à Miannay/Lambercourt », et de ses administrés, multiplie ses actions afin de les garder, voire en acquérir une 3^e.

Elles rendent nos villages plus attractifs, pour preuve :

- les nouvelles constructions,

- l'augmentation de la population,

- l'ouverture de nombreux gîtes touristiques, grâce à la proximité de la Baie de Somme, du canal par la vallée de la Trie préservée (D86).

Notre démarche favorise la découverte de l'arrière pays et le valorise.

Ces actions créent du lien social :

- lors de la remise des prix du concours des maisons fleuries,

- lors du « pot de l'amitié » offert aux membres bienfaiteurs de l'association,

- lors de la matinée jardinage citoyen organisé chaque printemps,

- lors de sorties pédestres...

La Présidente de l'Association accueille chaque nouveau résident, explique la démarche communale, et se met à disposition pour tout conseil.

Nous tâchons d'œuvrer à la conservation de notre appellation « Vimeu Vert »,

- en préservant le capital paysager, l'améliorant par nos plantations,

- sensibilisant la population, les enfants à travers l'école,

- sans oublier le patrimoine bâti historique et traditionnel (briques, torchis, silex, bois, craie).

Nous sommes heureux de partager nos efforts avec d'autres communes : Tours en Vimeu, Toeufles, Quesnoy le Montant, Béhen, Franleu, Mons Boubert : échanges de plantes, de jury, de conseils, notamment avec Mickaël Poret.

Miannay avec son hameau **Lambercourt** :

Miannay, du latin *Melcanum* : la cité des Moulins, comptabilise près de 600 habitants.

La commune est traversée par la **Trie**, rivière de 1^è catégorie. Longue d'une quinzaine de kms, celle-ci se jette dans la Somme à Petit Port. Suivre son parcours par la RD86 est très bucolique. Elle a permis l'établissement de *moulins à eau* : trois subsistent, deux ont gardé leur chute, mais aucun sa roue. Sa gestion est assurée par l'AREMA, et la communauté de communes.

La municipalité s'efforce de maintenir son cadre naturel :

renouvellement, et entretien des saules têtards en berge

faucardage, nettoyage

informations aux riverains pour sa protection.

*Voir en Annexe, le poème d'un administré, **Gérard Chivot**, présent sur un panneau près du pont proche de la Mairie :*

Jacky (Sueur), son époux et fils, ont réalisé un joli panneau en bois peint avec son nom, ainsi que 3 autres pour nommer les ruelles, et petits ponts qui l'enjambent, ainsi que les sentiers de tour de haie : « roulette », déformation de ruelle ».

Les **zones humides**, **marais**, **étangs**... sont des propriétés privées, toutefois la commune veille à leur bonne gestion par recommandations, et entretient les fossés. Elle en a acquis une parcelle de 1200 m², afin de créer un « **city stade** » pour les jeunes. L'aménagement paysager devra être compatible avec ce milieu, nous demanderons conseil au CPIE - CAUE, et observerons les espèces endémiques à protéger.

La vallée génère des **cavées calcaires** ou **argileuses** avec leur flore et faune particulière. Elles sont fauchées avec raison 2 fois l'an pour assurer la sécurité routière (visibilité), et maintenir le milieu naturel. Nous tenons fortement à les sauvegarder.

Du bocage et quelques pâturages subsistent dans et autour de la commune. Hélas, peu de rares exploitants agricoles sont sensibles à leur maintien. Aussi avons nous entamé, en collaboration avec l'Association « **Chemins du Nord - Pas de Calais - Picardie** », l'inventaire des **chemins ruraux**, avec pour projet :

- leur réhabilitation, et la plantation de haies, et essences locales.

*Avec la communauté de communes du Vimeu, nous travaillons à la création d'un **parcours pédestre** tout au long de la vallée de la Trie :*

- de sa source à Rogeant (commune de Toeufles), à Petit Port (commune de Saigneville) -

Suite à notre adhésion à l'Association citée ci-dessus, et dans le cadre de la **fête des chemins**, nous avons organisé le 14 Octobre dernier une **sortie pédestre** d'1h30, afin de sensibiliser les habitants à la beauté, et la richesse de leur patrimoine naturel. Une soixantaine de personnes étaient présentes : enfants, adultes, certains avec des poussettes, l'occasion ensuite d'échanger autour du verre de l'amitié.

Nous renouvellerons cette action très appréciée par les participants, certains venus de communes voisines.

En 2017, nous avons balisé de traits de couleur 4 itinéraires de 40mn à 2h de marche, dans et autour de Miannay/Lambercourt.

Reste à réaliser une plaquette d'information disponible en mairie, dans les gîtes, et campings de proximité, et un panneau extérieur. Nous prendrons conseil auprès de Baie de Somme 3 vallées

Des bois anciens et récents, propriétés privées, entourent nos villages.

Des tilleuls taillés en cordeau, des haies de charmille, des arbres et arbustes florifères, rosiers ornent nos villages.

D'autres haies de charmilles furent plantées lors de la création du second terrain de football.

L'automne dernier, les entrées de villages, déjà végétalisées furent remaniées, pour plus d'esthétisme.



Valorisation et protection des bâtis et patrimoine naturel

Notre vieille église fut détruite en 1940. La nouvelle, d'architecture moderne, est agrémentée de rosiers, vivaces, arbustes, arbres, pelouse, afin d'atténuer ses lignes très sobres. Notre clocher est un point noir (tout de béton).

Il serait souhaitable de le végétaliser, ou de le peindre

Toutefois, en Novembre 2017, sollicités par « *Baie de Somme 3 Vallées* », nous avons organisé une visite de l'édifice, avec leurs intervenants en architecture, suivie d'un diaporama sur les églises modernes alentour, puis d'un moment d'échange autour d'un verre de cidre. Ce fut un succès.

Les cimetières sont équipés :

- de fontaines avec bouton-poussoir pour limiter la consommation d'eau,
- de bacs de compostage,
- une haie d'arbustes florifères, plantée à l'extrémité de l'ancien cimetière,
- et un gazon semé.

La municipalité y use d'herbicides avec parcimonie.

Quatre panneaux « *mémoire communale* », ont été installés. Ils ont été rédigés en français et anglais (grâce à Karen Leonhardt, une résidente anglaise), et illustrés de cartes postales anciennes :

- un panneau, à Lambercourt relate l'histoire du hameau, et de son château disparu.
- à Miannay :
 - l'un, situé devant l'école résume le passé du village
 - un autre, devant le vieux cimetière, qui jouxtait l'ancienne église
 - un autre, devant le vieux manoir du XVI^e siècle

Celui ci bénéficie d'un bel espace engazonné, arboré d'essences locales. Géré par la communauté de communes, il abrite 3 gîtes touristiques, et sert de lieu à des manifestations culturelles en plein air : théâtre, concert de l'école de musique, festival de jazz...

Du matériel agricole ancien, agrémenté de fleurs, graminées, arbustes, est disséminé ça et là : chariot - pressoir - charrue - grugeoir tonne à eau...

Des panneaux avec leur nom en français et picard, illustrés d'une carte postale expliquant leur usage avec légende, sont à l'étude. Pour se faire, nous solliciterons la population.



Autre projet rêvé et plus ambitieux :

Ouvrir à la visite guidée un vieux corps de ferme inhabité du XIX^e siècle. Reste à convaincre les propriétaires. Mr le Maire et moi-même serions les guides

Ces divers projets, ou actions visent autant l'intérêt de la population que les personnes de passage, touristes de nos villages et alentour.

A Lambercourt, un **jardin médiéval** a été créé dans les années 2000, par un membre de l'association (Dominique de Colnet)) et son petit fils, étudiant en architecture paysagère, rue de la gare (celle ci se situe à Quesnoy le Montant).

Ils ont d'ailleurs construit une **locomotive en rondins**, agrémentée de fleurs et arbustes. L'ensemble a été rénové ce printemps.

Notre commune est fleurie du printemps à l'automne grâce aux bulbes, vivaces, arbustes, et arbres.

Afin d'améliorer le fleurissement en pied de mur, sur l'espace public, visible de la rue, nous proposons cette année un « **contrat citoyen** » (pièce jointe en annexe). Dès 2018, la municipalité a décerné un prix spécial en ce sens (au concours des maisons fleuries)



Chaque printemps, nous organisons une matinée « **jardinage citoyen** ». Chacun vient avec outils, et brouette, et l'on se retrouve en groupes pour désherber ça et là. Un bon moment d'échanges convivial.

Cinq **logements locatifs** ont été construits l'hiver dernier sur une propriété acquise par la commune. La brique, le silex, l'enduit couleur torchis, l'architecture rappellent le bâti local. Des auges ont été conservées côté cour. Chaque locataire dispose d'un espace vert planté d'un pommier.

L'aménagement de la Place de la Mairie et du parking a été associé à ce projet. Pour sa réalisation, nous avons sollicité des **professionnels locaux**. Ils ont privilégié les graminées,

iris, arbustes, et arbres plantées dans de la fibre végétale, afin de rendre l'entretien plus facile.

La municipalité a acheté depuis quelques années, un broyeur à végétaux professionnel. Du broyat est répandu après chaque désherbage, ou plantation. Celui ci est à la disposition des administrés, avec l'aide d'un employé communal.

La rivière ne limite guère l'arrosage.



Autres actions en faveur de l'environnement, et sensibilisation 0 phyto partiel

Des haies florifères ont été plantées dans le village, et au cimetière.

Mr Freddy Langue organise depuis 3 ans la visite de jardins d'agrément et potager (coût 2 €), au profit de l'école. Cette année, 6 jardins de la commune ont accueilli une quarantaine de personnes.

Le 25 Juin, nous avons emmené les enfants de l'école dans une promenade bucolique, dans le cadre de l'opération 1000 pattes organisée par « Chemins du Nord / Pas de Calais / Picardie ». Le but : sensibiliser à la flore, faune sauvage, bâti traditionnel, ainsi que la vie de nos parents et grands parents, et à la beauté de nos paysages à respecter, et valoriser.

En 2017, nous avons accueilli une grande bourse aux plantes « la grainetrie » au sein du parc du manoir.

Douze foyers ont répondu au contrat citoyen, d'autres sans y souscrire, aménagent devant leur maison, et entretiennent régulièrement. Des habitants nous donnent du vieux matériel agricole, afin qu'il soit exposé dans la commune.

Chaque année, le nombre de participants au concours des maisons fleuries est en augmentation : 25 en 2018, 30 en 2019.

Pérenité des actions

Notre souci est la pérenité de notre action depuis que l'association « Vivre à Miannay/Lambercourt » s'est réduite à 2 personnes. Pour pallier à l'absence de nouveaux membres actifs, la commune a recruté en 2015 un jeune étudiant, **Clément**.

Il suit un cursus de **formation en aménagement paysager**, en alternance au lycée agricole d'Abbeville. Déjà titulaire de son CAP, nous l'espérons bachelier dans 2 ans. Il est aidé par Philippe, employé communal titulaire, et Antoine, en CDD, qui doit se former à l'entretien d'espaces verts.

Chacun reçoit chaque information du CNVVF, notamment le guide aux communes, et les critères d'évaluation.

Mr le Maire et moi-même accompagnons également Clément sur le terrain.

Lors de la remise des prix au **concours des maisons fleuries**, chaque participant reçoit un **bon d'achat** à valoir dans une jardinerie proche, qui nous a soutenus dès le début dans notre démarche de fleurissement, et amélioration de notre cadre de vie.

De même, la **carte de membre bienfaiteur** de notre association donne droit à une **réduction** dans celle ci.

A l'origine de la création de l'association en 2000, mon but, entr'autre l'amélioration de notre cadre de vie, était la suppression de l'usage des herbicides. Là où poussent les fleurs, on ne traite pas ! Enfin, depuis 2018, nous sommes dans la démarche. Afin d'inciter les habitants à abandonner ces pratiques polluantes, chaque foyer a reçu deux fascicules : pesticides et santé, et alternatives au pesticides (pièces jointes). Le financement de toutes ces actions est assuré par la commune, et l'association Vivre à Miannay/lambercourt.

Inventaire du patrimoine Arboré et plantes Vivaces

Sur notre territoire, nous trouvons :

- *haies de charmilles taillées, le long de la RD 925, qui traverse le village*
- *haies de charmilles au terrain de football*
- *tilleuls taillés en cordeau par les employés communaux*
- *saules têtards en berge de la rivière, étêtés tous les 2 ou 3 ans, nous devons en replanter*
- *sorbiers aux oiseaux*
- *prunus*
- *pommiers fleurs*
- *lilas d'Inde*
- *aubépines*
- *cityses*
- *lilas*

Plantes vivaces et arbustes de nos massifs :

- Achillée - Aconit - Ancolie - Rose trémière - Corbeille d'argent - Campanule - Centaurée - Hémérocalle - Hortensia - Spirée - Ruban de bergère - Lupin - Rosier couvre sol - Rosier grimpant - Hypéricum - Coquelourde - Anémone du Japon - Budléia - Lavande - Perovskia - Phlox - Valériane - Photinia - Choisya termata - Laurier thin - Kerria - Forsythia - Cantoline - Symphorine - Marguerite - Lysimaque - Onagre - Souci - Verveine - Monnaie du pape - diverses graminées, et nombreux bulbes au printemps

Les Projets

- Reverdir la rue Verte, piétonnière, par semis de gazon, et plantation de haies de persistants florifères (photinia, kerria, forsythia, symphorine, choisya...)
- Replanter de saules têtards, sur les berges de la Trie, rue Cantereine
- Végétaliser la côte vers Abbeville (RD 925)
- Créer un massif d'arbustes ou vivaces à l'entrée du village, en venant d'Abbeville, à gauche (RD 925)
- Végétaliser le nouveau **city sade** à Lambercourt
- Sensibiliser les nouveaux habitants et les anciens à ne plus utiliser d'herbicides et fleurir en pied de mur côté rue
- faucher les talus dans les villages 2 fois/an, afin que graminées et flore sauvage attirent des auxiliaires
- Réhabiliter les chemins ruraux de la commune avec plantations de haies, arbustes, fruitiers en collaboration avec l'association « Chemins du Nord / Pas de Calais / Picardie »
- Elaborer une plaquette descriptive des 4 circuits pédestres balisés dans et autour de la commune (itinéraire rouge, jaune, blanc, noir)
- Rééditer l'atlas paysager afin que chaque foyer dispose d'un exemplaire
- Sensibiliser les riverains des espaces plastifiés sur le domaine public à les végétaliser (la commune pourrait apporter une aide technique)
- impliquer l'école, comme par le passé, et la population dans notre démarche.

Conclusion

Nous espérons poursuivre conjointement nos actions en faveur de l'environnement, préserver la biodiversité, favoriser les plantations durables, et surtout sensibiliser la population, et les enfants aux richesses naturelles qui nous entourent.

Changer notre regard face à certaines plantes indésirables, les tolérer à certains endroits, redonner toute sa place à la Nature, réapprendre à la regarder dans sa globalité, et l'apprécier.

Soyons Acteurs d'un Avenir Durable pour Tous.

Nous serons heureux de vous accueillir, et vous emmener à la découverte de nos villages

A bientôt

LA JEUNESSE SPORTIVE MIANNAY MOYENNEVILLE LAMBERCOURT

Bonjour

Devant les interrogations du conseil municipal et de certains administrés concernant le fonctionnement de la JS2ML , j'ai décidé de profiter de ce journal pour jouer la transparence .

Depuis quelques temps, je crie haut et fort que la fusion de nos ligues n'est pas une bonne chose pour les petits clubs que nous sommes .

Devant ce rouleau compresseur qu' est notre ligue ,soit vous jetez l'éponge, soit vous disparaissiez comme certains de nos voisins, soit vous continuez a vous battre et nous se battre on c'est ce que cela veut dire ...

Souvenez-vous les premières pages du Courrier Picard lors de nos exploits contre Beauvais et Abbeville , fierté pas seulement d'un club mais de tout un village ...

Depuis quelques années un gros travail est réalisé auprès des jeunes , notre école de football devient de plus en plus attractive .

Cette attractivité est du au sérieux et a l'investissement de nos éducateurs (cela a un coût) d'une part et d'autre part au fait que notre équipe fanion puisse évoluer en Ligue

Aujourd'hui quelques uns d'entre eux commencent à pointer le bout de leur nez chez les seniors , mais il va falloir encore un peu de temps pour qu'ils puissent s'aguerrir .

Ces dernières années, nous avons pu nous appuyer sur un groupe de joueurs du cru mais malheureusement il n'y a pas d'exception , le temps ne c'est pas arrêté non plus pour eux !!!

Donc des jeunes qui doivent encore s'aguerrir, des seniors prenant de l'âge, il nous fallait recruter et surtout prendre des bons gars avec la mentalité nécessaire pour évoluer chez nous .

Devant les difficultés à recruter lors de ces dernières saisons , il fallait trouver des solutions . J'ai donc décidé de proposer à partir de la saison 2019/2020 une prime de 25 euros / joueur et par match gagné .

Cette proposition a été mis au vote , résultat :12 pour 9 contre et 5 nul .

Beaucoup de personnes m'ont interpellé sur le fait que nous payons des joueurs.Pour moi , allouer une prime n'est pas payer un joueur , si ce dernier ne gagne pas , il ne touche rien ... !!!

Payer des joueurs c'est ce que font certains clubs voisins en donnant 400 où 500 euros par mois et parfois dans des divisions inférieures à la notre ...

En espérant avoir répondu a vos interrogations

Franck SEIGNEUR
Président de la JS2ML